

PRÉFECTURE

Un préfet expérimenté pour la Somme

Philippe de Mester a pris ses fonctions à Amiens, début janvier. Ce 6 janvier, il a évoqué les priorités de son action et des dossiers économiques et d'aménagement du territoire.

En poste depuis le 1^{er} janvier à Amiens, le nouveau préfet de la Somme, Philippe de Mester, se rapproche de sa terre natale : le Pas-de-Calais. Agé de 60 ans et diplômé de l'ENA, après avoir « travaillé dans une usine de textile pour financer ses études », le représentant de l'État a retracé sa carrière très variée, riche de nombreux postes, notamment en débutant en tant qu'assistant social à Lille. Sa vie professionnelle l'a ensuite conduit à différents postes de sous-préfet, de directeur général des services de collectivités (Régions Haute-Normandie, Rhône-Alpes) et de préfet (Mayotte, Alpes-de-Haute-Provence). Il a également officié dans des organismes publics en prenant la tête du Réseau Ferré de France pour la Région Rhône-Alpes, où il a suivi le dossier du TGV Lyon-Turin. Son expérience l'a également fait évoluer dans le domaine du logement social en dirigeant l'office HLM du département du Rhône.

Ce parcours professionnel retracé, le nouveau préfet samarien a évoqué ses deux priorités : « la sécurité et l'emploi ». « La sécurité, c'est la première grande mission du représentant de l'État qui en est le garant, c'est pourquoi j'ai rendu visite aux gendarmes, policiers et pompiers dans la nuit du 31 décembre », a-t-il rappelé. Quant à l'emploi, Philippe de Mester a souligné qu'il n'y avait « aucune solution magique » tout en citant la potentialité de secteurs d'excellence comme « l'agroalimentaire et



Au centre, Philippe de Mester, nouveau préfet de la Somme entouré de membres de son équipe.

l'industrie avec des entreprises de mécanique, flaconnerie et aéronautique » du département.

Pentair, Goodyear, Mille vaches, défense du littoral

Le préfet de la Somme a ensuite été interrogé sur divers dossiers économiques et environnemen-

taux. Au sujet de la fermeture annoncée en fin d'année dernière de l'usine Pentair Valves & Controls (robinetterie) à Ham (Haute Somme), alors que le site serait en bonne santé financière, Philippe de Mester a avoué son étonnement : « Cette fermeture pose question. On peut comprendre que les salariés de

cette entreprise soient déçus. (...) Je vais analyser la situation au sujet de la manifestation des employés car on est en état d'urgence ». Autre sujet épineux évoqué : la revitalisation du site Goodyear à Amiens. « Nous serons très attentifs à la mise en place du dispositif de revitalisation. Les engagements devront

être tenus ». Toujours dans le chef-lieu de la Somme, le refus du gouvernement Valls d'installer une école vétérinaire a été abordé. « Le président Gest (ndlr : député de la Somme et président d'Amiens Métropole) m'en a parlé. C'est un projet intéressant, je vais travailler dessus pour apporter des réponses », a-t-il indiqué.

Autre dossier à rebondissements auquel le préfet devra se familiariser : la ferme des mille vaches au Nord d'Abbeville. Deux volets concernent ce dossier : « Il y a des infractions commises par le promoteur qui ont fait l'objet de sanctions qui seront appliquées, puis la procédure administrative pour la mise en conformité soumise à une enquête publique en cours. Nous continuons la procédure et surveillons de près cette installation ». La gestion du littoral picard, soumis à un plan de prévention des risques d'inondations (PPRI), a également été abordée. « Nous avons une obligation d'écoute et de dialogue avec les acteurs locaux. (Mais) il faut prendre en compte les événements dramatiques de la Faute-sur-Mer (ndlr : commune vendéenne où 29 personnes ont été victimes de la tempête Xynthia dans la nuit du 27 au 28 février 2010). Le PPRI ne peut être mis en œuvre en mettant en cause la sécurité des personnes et des biens », a insisté le préfet, visiblement satisfait de cette nomination.

ALEXANDRE BOUARD